

Ouverture de la séance à  
**20 h 00**

Présents :

**BACON Bernard**  
**LEMOINE Christian**  
**LOUBIER Nicolas**  
**PEPIN Jean-Claude**  
**RICOU-LAFONT Corinne**  
**SERODES Gilbert**

Absents :

Excusés :

*ARS Jonathan*  
*GOSSE Lionel*  
*PASCAL Bernadette*

Non excusé :

*MARTIN Hélène*

Rédacteur :

**LEMOINE Christian**

Secrétaire de séance :

**LOUBIER Nicolas**

Fin de séance :

**21 h 00**

# Réunion du conseil municipal du 23/11/2018.

## Table des matières

1	Ordre du jour .....	1
1.1	Rémunération agent recenseur.....	1
1.2	Qualité de l'eau : démarches prévues .....	1
1.3	Départ en retraite d'un employé municipal .....	1
1.4	Programmation des travaux .....	1
1.5	Rénovation du Monument aux morts .....	2
2	Divers .....	2

\*\*\*\*

## 1 Ordre du jour

### 1.1 Rémunération agent recenseur

Proposition : rémunération 1000 € bruts + 200 € de frais de déplacement.

**Délibération : Accord unanime**

### 1.2 Qualité de l'eau : démarches prévues

Courrier de la préfecture du 3 décembre soulignant la pollution bactériologique actuelle, révélés par les prélèvements effectués après les intempéries de novembre. Restrictions d'usages de l'eau toujours en vigueur et injonction d'action. Réponse de la mairie : prise de contact avec la société « Eau Vivante », du Puy-en-Velay et le SDEE, pour établir des devis concernant le traitement de l'eau.

Devis « Eau Vivante » pour équiper les réservoirs de Croisières et Verrières de pompes doseuses de chloration et cuves de stockage de chlore : 6295.27 € TTC. Consommation de chlore estimée pour les deux réservoirs : 1000 litres par an, à 2.97 € HT le litre...

En attente de la réponse du SDEE.

Actions complémentaires :

- Compléter les devis pour une électrification des réservoirs de la Brugère, St-Symphorien, Ancette et Chams.
- Faire réaliser des analyses complémentaires sur l'ensemble des réservoirs, pour connaître l'évolution de la pollution. Procédure à définir avec le Laboratoire Départemental d'Analyses.

### 1.3 Départ en retraite d'un employé municipal

Mise en place d'un compte-épargne temps pour accélérer le départ en retraite de Jean-Pierre RANC, par dépôt de congés (dans la limite des autorisations légales) et de journées de récupération.

**Délibération : Accord unanime**

### 1.4 Programmation des travaux

Objectif : réserver les moyens et personnels municipaux et/ou communautaires pour effectuer les travaux en souffrance ou planifiés. Travaux prévus : chemin de l'Herm à finir, création du terrain de jeux de Chams, réparer la potence de la fontaine de la Vialatte, arranger le

chemin Dujaud, à l'Herm, rénover le passage à l'entrée de Chams, près du banc. Matériels et personnels à réserver d'ici fin avril 2019.

### 1.5 Rénovation du Monument aux morts

Devis de la société « Granimond » pour la pose de plaques de granit à placer sur le monument actuel, avec les noms en noir ou doré : 4680 €. Devis de la société Marcorelles pour la pose de plexiglas incolore gravés (similaires à ceux du monument de Grandrieu) : 1402 €. Préférence pour la 2<sup>e</sup> solution, plus économique et plus simple à mettre en œuvre, mais qui nécessite un sablage du monument pour effacer les restes de dorure afin de ne pas parasiter le visuel des plexiglas.

---

## 2 Divers

Ceci est le dernier compte-rendu de séance du conseil municipal de la commune de Saint-Symphorien ! Le prochain compte-rendu sera au titre de la commune nouvelle « Bel-Air Val-d'Ance », le 8 janvier prochain, en compagnie des membres du conseil municipal de Chambon-le-Château, dans la salle de réception de la mairie de Saint-Symphorien.